



## Déclaration de vacance de sièges à l'Académie des beaux-arts dans la section de chorégraphie

---

Au cours de sa séance plénière du mercredi 13 mars 2019, l'Académie des beaux-arts a déclaré **ouverte la vacance des quatre fauteuils** de la section de chorégraphie, créée le 9 octobre 2018. L'Académie des beaux-arts comportera désormais 63 membres, répartis en 9 sections (peinture, sculpture, architecture, gravure, composition musicale, membres libres, créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel, photographie et chorégraphie).

Les candidats, de nationalité française, doivent adresser leur lettre de candidature au Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Monsieur Laurent Petitgirard, **avant le mercredi 27 mars 2019 à 12 heures** à l'adresse postale suivante :

Monsieur Laurent Petitgirard  
Secrétariat de l'Académie des beaux-arts  
23, quai de Conti  
75270 Paris cedex 06

ou par courrier électronique à l'adresse : [cyril.barthalois@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:cyril.barthalois@academie-des-beaux-arts.fr)

**L'élection aura lieu le mercredi 24 avril 2019.**

### L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil des pouvoirs publics en matière culturelle et artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat et la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris.

Hermine Videau – Responsable de la Communication  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : [hermine.videau@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:hermine.videau@academie-des-beaux-arts.fr)

Pauline Teyssier – Chargée des Relations Presse  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : [pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr)